

## Doter la France de dispositifs de sécurité de haute technologie



La mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale se traduira par le lancement de plusieurs nouveaux programmes, parmi lesquels :

- **un programme de satellite d'écoute (CERES) visant à doter la France de capacités opérationnelles de renseignement** au milieu de la prochaine décennie.

Il permettra de détecter, de localiser, d'identifier et de caractériser les émetteurs radio ou radar, et ainsi de détecter en amont les signes annonciateurs d'une crise, de préparer un engagement militaire, de cibler des objectifs et d'assurer l'autoprotection de nos forces (systèmes de contre-mesure) ;

- **un programme de drone « moyenne-altitude – longue endurance<sup>1</sup> »**

Au milieu de la prochaine décennie, la France pourra ainsi disposer d'une capacité permanente de recueil du renseignement au dessus des théâtres d'opérations, au profit du commandement des forces.

- **un programme pour doter la France d'un dispositif performant et résistant d'alerte des populations.**

En remplacement du réseau de sirènes actuel, ce nouveau dispositif utilisera la diversité des supports et des technologies disponibles aujourd'hui (sirènes, SMS, courriels, panneaux d'affichage public dans les villes, gares, aéroports, réseau routier et autoroutier) afin d'alerter et d'informer les populations concernées par une crise dans les plus brefs délais.

---

<sup>1</sup> c'est-à-dire de l'ordre de 24 heures

- **un programme de détection et d'alerte avancée** pour renforcer les capacités de renseignement et de réaction de la France en matière de défense anti-missile balistique.

Ce système de détection et d'alerte reposera sur des moyens radars à très longue portée, opérationnels à l'horizon 2015, et sur un système satellitaire de détection et d'alerte spatial opérationnel à l'horizon 2020. Il permettra de suivre l'évolution des menaces balistiques, de déterminer l'origine de tirs afin d'identifier l'auteur de l'attaque et de favoriser l'alerte des populations.

- **un programme de renforcement des moyens de l'Etat en matière de sécurité des systèmes d'information.**

Ce programme dotera en particulier les administrations concernées de produits cryptographiques de très haute sécurité pour la protection des informations secrètes de l'Etat.

- **un programme d'équipement en moyens de lutte contre la menace nucléaire, radiologique bactériologique et chimique (NRBC).**

Il est destiné en particulier à équiper les primo intervenants de la police, de la gendarmerie et de la sécurité civile du matériel de protection (NRBC) approprié.